

L'étai se resserre sur un docteur accusé d'inceste

JUSTICE Un médecin conteste la validité d'une expertise accablante. La Cour le désavoue.

FEDELE MENDICINO

Inculpation, acquittement, condamnation, expertise, contre-expertise, vague de recours... Les rebondissements ne manquent pas dans l'affaire de ce médecin reconnu coupable d'inceste en 2007 (*lire nos éditions du 22 janvier*). Hier, la Cour de cassation l'a désavoué. Les juges estiment que l'expertise qui l'accable a été faite dans les règles de l'art. Son avocat Me Robert Assaël fera un nouveau recours devant le Tribunal fédéral dans ce dossier ouvert en... 2001.

Les faits, situés entre 1994 et 1999, interviennent en pleine procédure de divorce. Dans ce contexte conflictuel, la mère dénonce son époux à la justice. Le médecin aurait commis des atouchements sur l'enfant née en 1990. En 2004, la Cour correctionnelle l'acquitte dans un premier temps avant de le condamner trois ans plus tard à deux ans de prison avec sursis pour contrainte sexuelle, actes d'ordre sexuel avec un enfant.

Criant son innocence, il multiplie les recours avec son avocat. Leur cheval de bataille: l'expertise jugeant les propos de l'enfant crédibles. L'experte, mandatée en 2004 par la justice



Actes d'ordre sexuel avec un enfant. En 2004, la Cour correctionnelle a acquitté dans un premier temps le médecin avant de le condamner trois ans plus tard à deux ans de prison avec sursis. (KEYSTONE)

a manqué pour le moins de distance, disent-ils. Selon eux, la spécialiste s'est érigée en juge en affirmant que des atouchements étaient bel et bien survenus: «Elle s'est comportée comme une thérapeute, et non comme une experte, envers la fille et a, par exemple, demandé au père de s'excuser.»

«Triomphe de la vérité»

Le médecin considère que l'experte a fait preuve de partialité en contactant la juge pour connaître l'issue du procès. Il s'étonne aussi de voir que la psychiatre a reçu une carte de vœux de la part de son ex-femme pour les fêtes de Noël. Des reproches balayés par la Cour de cassation: «L'exposé de la défense consiste à critiquer l'expertise sans indiquer les motifs suffisants ou les indices sérieux qui devraient amener le juge à douter du bien-fondé des conclusions de l'expert.»

L'émotion de la jeune fille a conditionné l'experte qui a ensuite manqué de précision, poursuit la défense. Pas du tout,

La partie civile



Me Thomas Barth. «C'est une victoire.» (MICHEL PERRET)

réplique la Cour, assurant que l'expert a été conscient de l'existence d'un contexte litigieux et prudent à l'égard d'un risque de manipulation de l'enfant (*ndlr. par sa mère*).

«C'est une victoire, sourit Me Thomas Barth, l'avocat de la

jeune fille. Cet arrêt limpide n'a donné aucun crédit aux tentatives de la défense de faire passer pour partielle une experte ayant pourtant fait son travail dans les règles de l'art.» Me Barth ajoute que cette douloureuse affaire, qui touchera bientôt à son terme, aura au moins le mérite de ne pas décourager les victimes d'actes similaires de porter plainte, «la vérité finissant par triompher».

«Choquante»

Me Assaël juge la validation de l'expertise choquante: «La fille avait une relation très fusionnelle avec sa mère. Dans ce contexte extrêmement conflictuel, elle a été contaminée par les accusations de sa mère et a fonctionné comme une éponge. L'experte, elle, est sortie de son rôle et s'est fondée sur ses émotions.» Et de conclure en citant une étude du professeur Van Gijsegheem affirmant que 50% des allégations d'abus formées par des enfants de parents en cours de procédure de divorce très conflictuel sont fausses.

En route pour le Sud de la France, évitez de partir samedi

Dans la région Rhône-Alpes, la journée de demain est classée rouge par Bison futé.

Comme chaque année, le premier week-end de juillet devrait apporter son lot de véhicules sur les routes de France. Même si, crise oblige, les départs en vacances pourraient être moins nombreux que les années précédentes, le trafic ne manquera pas d'être particulièrement chargé samedi de 7 h à 17 h dans la région Rhône-Alpes. La journée est d'ailleurs classée rouge dans ce secteur par Bison futé. Le samedi 11 juillet virant carrément au noir.

«Le principal conseil est de reporter son départ à dimanche quand cela est possible», affirme tout de go Gilbert-Luc Devinaz, du Centre régional d'information routière. D'autant qu'on évite ainsi les poids lourds.

Pour ceux qui auraient opté pour un départ dès le vendredi,

il est préférable de circuler avant 15 h et d'éviter les voies rapides urbaines des grandes agglomérations entre 12 h et 20 h, selon Bison futé.

Autre conseil avisé signé Gilbert-Luc Devinaz: «Au départ de Genève, pour se rendre dans le Sud, il est préférable d'éviter le contournement de Lyon. Mieux vaut rejoindre Grenoble par autoroute. Puis choisir entre emprunter l'itinéraire par la nationale via Gap ou Sisteron ou rejoindre l'A7 à hauteur de Valence.» D'autant qu'en raison d'importants travaux, la circulation se fait sur une seule voie sur un large tronçon de l'A42 entre Lyon et Genève.

A noter que la loi française impose d'avoir un gilet jaune et un triangle dans son véhicule.

Marie Prieur

➔ Plus d'informations sur www.bison-fute.gouv.fr ou sur le serveur vocal des Centres d'information routière 0033 800 100 200. En écoutant la radio sur 107.7 FM.

Les libéraux offrent le parking à leurs électeurs potentiels

Le parti veut avoir le ticket avec les citoyens: il en fait donc cadeau!

Elles étaient quatre ou cinq escouades d'autant de libéraux hier à sillonner le centre-ville, achetant des billets aux bornes des parkings et les glissant sous les pare-brise. «Mais la recharge est interdite!» s'étonne un bénéficiaire. «Ce n'est pas une recharge, mais un cadeau», répond Hubert Schneebeli, candidat au Grand Conseil.

L'idée est née de la page «Genève, je veux, je rêve», où le parti

sonde les désirs des internautes. Les problèmes de mobilité y figurent en bonne place. «On n'est pas encore élu, mais si on l'est, on bâtit des parkings», promet Célian Hirsch, benjamin de la liste libérale. Même chose pour les pistes cyclables si elles sont réclamées, garantit-on.

Les candidats arpentent donc le trottoir... Leur démarche n'est-elle pas un brin démagogique? «Non, c'est être proche des besoins des gens, rétorque Hubert Schneebeli. On montre qu'on a entendu leur message.»

Marc Moulin



Plainpalais. Des Jeunes libéraux Célian Hirsch, Hubert Schneebeli et Loïc Martin offrent des places de parking. (LAURENT GUIRAUD)

La défense



Me Robert Assaël fera un nouveau recours. (P. ABENSUR)

PUBLICITÉ

Dites-le avec des lysianthus...



le label de proximité de l'agriculture genevoise

... de Genève! Cette fleur d'origine texane signale l'arrivée de l'été et son lot de fleurs du pays. Ses pétales fines et délicates se déclinent dans tous les tons de bleu, rose, crème et blanc, en fleurs bicolore, simple ou même double. Elles raviront les vases des amateurs de fleurs de saison.

Liste des points de vente: www.opage.ch rubrique actualité